

ACTION SOCIALE

DÉCIDÉMENT , TROP C'EST TROP !

APRÈS LES DDI ET LES SGCD, ON ATTENDAIT L'ALIGNEMENT DE L'AIDE À LA RESTAURATION DES AGENTS DE PRÉFECTURE EN SEPTEMBRE 2021 .

MAIS TOUJOURS RIEN ! ET PAS DE VERSEMENT POUR CERTAINS AVANT JANVIER 2022 !

Cette aide est déjà versée, en plus des 1,29 € de subvention interministérielle accordée aux agents ayant un indice inférieur à 480, **aux agents des DDI et des SGC** et exclut encore à ce jour les agents des préfectures à qui l'on en demande pourtant toujours plus !

C'est inacceptable : depuis des années, les agents ont connu de nombreuses réformes, réorganisations et maintenant avec le contexte de crise sanitaire qui perdure, **l'action sociale doit être réelle et identique pour tous les agents du Ministère de l'Intérieur !**

La Commission Nationale de l'Action Sociale n'a pas eu lieu, le Comité de suivi SGC a été reporté au 18 septembre et l'on apprend par hasard que l'harmonisation de l'aide à la restauration prévue à la rentrée est reportée.. **De qui se moque-t-on ?**

Aucune précision non plus pour savoir si les crédits nécessaires ont été prévus ! N'oublions pas que **le BOP 354 s'applique pour tous, PRÉFECTURES et SGCD**. Et que dire de la **rupture d'égalité**, compte tenu de la mise en place envisagée progressivement dans les préfectures en commençant par certaines régions et en laissant les autres de côté !

FO PRÉFECTURES ET DES SERVICES DU MI s'insurge contre cette gestion catastrophique, créatrice d'inégalités entre les régions et les agents du Ministère de l'Intérieur !

FO réclame l'harmonisation de l'aide à la restauration pour tous les personnels du Ministère de l'intérieur. En attendant cette généralisation, les PRÉFECTURES DOIVENT PRENDRE EN COMPTE DANS LEUR BUDGET ce complément et EN ASSURER LE VERSEMENT pour l'ensemble des agents, qui doivent tous bénéficier des mêmes montants d'aide !

